

Rapport d'activité 2022



Le Mot du Président

2022, année riche et intense dans la continuité de 2021
Au fil de l'année, des événements marquants ont contribué à la représentation de notre association.

En début d'année, dans le cadre du **dispositif "les Bataillons de la Prévention"**, Monsieur Jean Castex, Premier Ministre, est venu sur le terrain pour échanger avec les différents acteurs intervenant à la Villeneuve d'Echirolles, Quartier de Reconquête Républicaine (QRR). Il a été très à l'écoute des jeunes et des familles expliquant leur quotidien. Nous avons eu un temps d'échange sur les modalités de ce projet, sur nos difficultés de recrutement pour constituer une équipe éducative. Une rencontre riche et positive qui nous a permis d'expliquer les différents champs d'intervention de la Prévention spécialisée.

Mi-septembre, nous avons eu une **réunion point d'étape de ce dispositif** à la demande de Monsieur le Préfet, très attentif aux propos des éducateurs et de leur expérience sur le terrain. Nous avons ainsi pu échanger avec lui, sur l'importance d'un tel projet et sa structuration dans le temps. Convaincu du bien-fondé de ce dispositif, il a acté notre proposition et s'est engagé à la porter auprès du Ministre lors du bilan annuel.

Tout au long de l'année, au cours de nos **rencontres avec les maires ou les élus des territoires d'intervention**, le bilan sur le travail des équipes au quotidien est très positif. Notre capacité à répondre à notre **mission d'aller-vers** est un élément majeur de ces bilans, une belle reconnaissance de notre projet associatif et de notre savoir-faire.

Mais derrière ces retours positifs pointent également nos interrogations pour mener à bien notre mission pour les années à venir. Comment assurer cette continuité dans ce travail d'accompagnement, cette présence dans les quartiers au regard des obstacles rencontrés ?

En premier lieu, les **difficultés de recrutement d'éducateurs**, un métier moins attractif qu'il n'a pu l'être il y a quelques années. Pour cela, nous suivons attentivement l'évolution de la convention collective. La formation serait-elle moins adaptée à la réalité du terrain et aux difficultés rencontrées ? Il nous faudrait peut-être trouver des réponses auprès des écoles de formation afin de préparer l'avenir.

En second lieu, une **diminution du nombre de jeunes en chantier éducatif**, outil spécifique et essentiel de la Prévention. Pour quelle raison ? Sommes-nous dans les bons choix, ne faut-il pas trouver d'autres secteurs d'activité, plus proches des jeunes ? Ne faut-il pas revoir la porte d'entrée dans le monde du travail ? Le cadre juridique comme la **loi inclusion** avec obligation de passer par une plateforme pour mener des chantiers ou le **contrat d'engagement jeune** et ses limites, sont-ils adaptés à notre secteur d'activité ? Autant de sujets à revoir avec le législateur.

Le **développement de notre association** est une préoccupation sur laquelle je me suis déjà exprimé. Nous avançons sur plusieurs axes par la mise en place du **Labo Apase**, commission mixte administrateurs - salariés. Beaucoup de propositions et d'idées ont émergé comme l'hébergement, le soutien à la parentalité. Nous allons travailler maintenant sur la faisabilité de ces projets.

Nous avons été interpellés par l'**association "Au 38 petits pas"** qui gère un lieu de vie, suite à la demande du Département, pour les aider à transformer leur structure d'accueil en centre parental. Nous avons répondu positivement à cette demande et un travail de réflexion est actuellement mené par les deux directrices pour définir les modalités de ce rapprochement.

T2J, Territoires Talents Jeunes, l'association créée par PREVENIR et l'Apase, est composée d'administrateurs des deux institutions et de personnes physiques. Des projets sont en réflexion et devraient voir le jour en 2023.

L'Apase est une association qui avance et cela ne peut se faire sans le travail remarquable de sa Directrice et de l'ensemble du personnel auxquels j'adresse tous mes remerciements.

Un petit retour sur les départs à la retraite, pour certains après 35 ans de bons et loyaux services dans une association à taille humaine où il fait certainement bon travailler. Un grand merci pour votre travail et investissement au sein de notre structure.

Enfin, mes derniers mots iront aux administrateurs pour leur engagement au sein de notre association, leur soutien et leur participation active. Sans eux, notre association n'aurait pas cette énergie, ce dynamisme et cette volonté d'entreprendre.

Un grand merci à tous !

Michel MIET



Conseil d'administration

Président : Michel Miet
Secrétaire : Renée Auzimour
Trésorier : Alexandre Biancardini

Christiane Boranga
Paul Bron
Bernard Champenois
Elisabeth Clerc
Gilles Clutier
Jean-Pierre Dupuy
Ange Leonetti
Isalia Martins
Josiane Raoul
Tania Vieillot Etzol

Le rapport d'activité est l'occasion de mettre en exergue le travail des équipes sur l'ensemble des territoires au cours d'une année. Mais il permet également de mettre en lumière la politique générale et le travail de l'association.

Chacun et chacune constituent un élément important de notre organisation. Le rôle de chaque personne est indispensable, que ce soient les salariés ou les administrateurs*. L'objectif étant bien entendu de **répondre au mieux à la mission qui nous est confiée**. C'est ce projet qui nous fédère, qui nous réunit et fait sens au sein de notre structure.

En 2022, les équipes ont été en relation avec 1914 jeunes dont 810 sont accompagnés.

Ceci signifie que près de 45% des rencontres se concrétisent en situation d'accompagnement. La réalité de ce chiffre est d'autant plus intéressante que presque un jeune sur deux n'était pas connu au préalable. Le renouvellement de notre population « cible » marque un véritable effort de nos équipes concernant "l'aller-vers". D'autant plus que les demandes se transforment et évoluent, l'adaptation devient alors un enjeu majeur.

De nouvelles problématiques prennent place ces dernières années et il nous faut **être au plus près des réalités de terrain**. Nous devons donc nous adapter à l'évolution de la société et du secteur social. Afin de répondre à cet enjeu majeur, l'APASE a décidé pour 2023, de **travailler davantage sur la question du diagnostic et le repérage des signaux faibles et de mieux "outiller" les personnels**.

Concernant l'étayage conceptuel de nos professionnels, les équipes ont pu bénéficier, en 2022, de différentes formations et de temps de sensibilisation sur des thèmes tels que :

- La réforme de la protection de l'enfance,
- L'évolution des normes de genres,
- Les enjeux du numérique et les nouvelles pratiques.

Il est à noter que l'APASE a mis en place, depuis près d'une dizaine d'années, un groupe de travail interne dont la vocation est précisément d'être une ressource pour les professionnels et qui nous a déjà permis de déployer des outils de sensibilisation liés aux questions du numérique (cyber harcèlement, réseaux sociaux, pornographie...). Notre structure a été précurseur sur ces questions et a pu intervenir dans de nombreux établissements scolaires de nos territoires.

La collaboration et l'ouverture vers l'extérieur permettent également d'enrichir notre

association. Nous sommes régulièrement sollicités afin d'apporter un témoignage ou une expertise sur différents domaines. En 2022, nous sommes intervenus lors d'un séminaire sur la question de la prostitution des mineurs.

De la même manière, nous avons été présents lors des rencontres APOGEES de Lyon sur la thématique de « la coopération territoriale ». En animant une table ronde, nous avons pu ainsi apporter notre expertise et participer à une réflexion collective.

Comme le signifie notre président dans son mot introductif, les perspectives pour 2023 sont plurielles. L'APASE s'est engagée aux côtés de l'association « Au 38 petits pas », cette nouvelle collaboration permettant d'enrichir nos compétences concernant le soutien à la parentalité.

L'APASE sera également un des acteurs majeurs lors de la mise en place des **jours nationales de la prévention spécialisée**, qui auront lieu à Grenoble en novembre. Là encore, il s'agit de rendre visible notre mission et ses enjeux, nous nous devons d'être pro-actif sur ces questions.

Marie-Noëlle TOIA

En 2022, une **réforme de l'évaluation Interne et Externe** a vu le jour.

Cette réforme prévoit que les établissements peuvent mettre en place une Démarche d'Évaluation Continue, qui permettra la mise en œuvre d'axes d'amélioration.

L'Apase s'est engagée dans cette démarche. Sur l'ensemble des indicateurs il ressort quelques axes d'amélioration à apporter et notamment sur la **formalisation des accompagnements des jeunes et sa sécurisation ainsi que le recueil de leur consentement**.

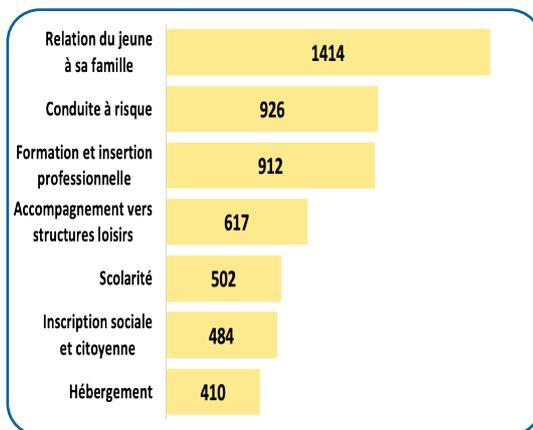
Ces axes seront mis en œuvre au travail avec l'ensemble des professionnels au printemps 2023.

Population globale

De manière générale, nous observons une légère baisse de la population totale avec 1914 jeunes soit **38 de moins** que l'année dernière.

Population en contact

La population en contact **augmente de 19 jeunes** pour représenter 1104 jeunes, reflet de notre vigilance à rester présent en travail de rue et en présence sociale. Et ce, afin de tisser le lien ou de le garder avec les jeunes. L'espace public reste le premier lieu de rencontre des nouveaux jeunes.



Thématiques des accompagnements

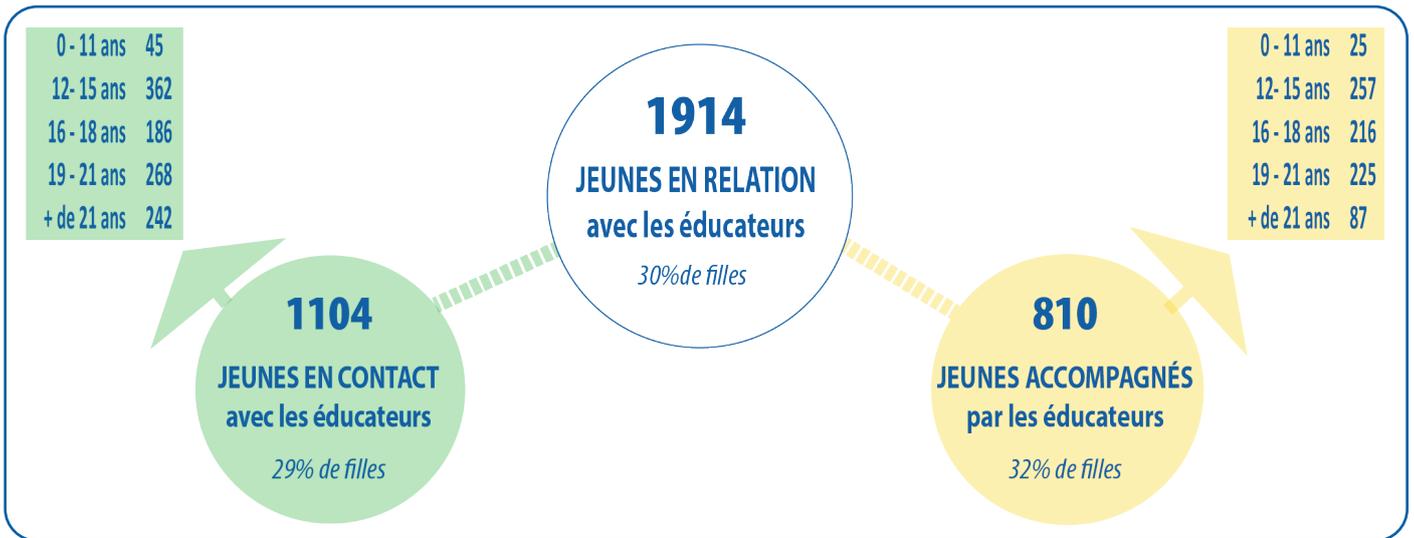
Thématiques des accompagnements

Sans surprise, les principales thématiques abordées avec les jeunes sont en adéquation avec les missions que nous confie la Métropole : la scolarité, l'insertion professionnelle, l'inscription sociale et citoyenne et la relation à la famille.

Émergent ensuite les thématiques non visibles immédiatement mais souvent à l'origine de celle initialement abordée avec le jeune : la santé, les conduites à risque, l'identité, la protection de l'enfance, l'hébergement, la justice, etc.

Ces problématiques entraînent alors des accompagnements complexes, qui engagent les éducateurs dans la durée avec de nombreux partenaires.

* L'implication bénévole des administrateurs aux temps de conseils d'administration, commissions internes, rencontres avec les élus des communes, temps de travail (Réseau 38, CNLAPS)... s'évalue à plus de 700 h/an



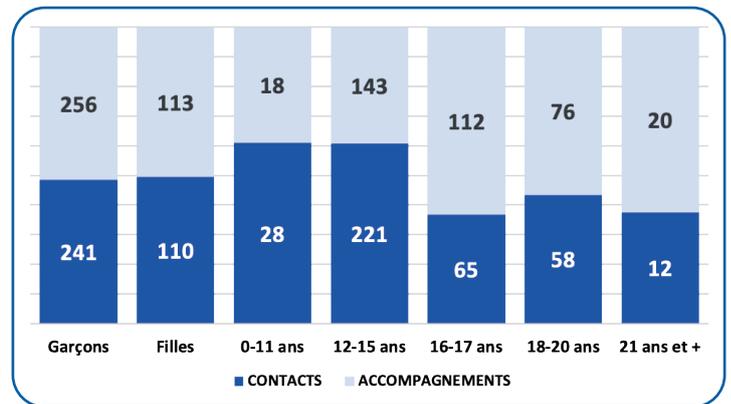
Statistiques générales 2022

Population accompagnée

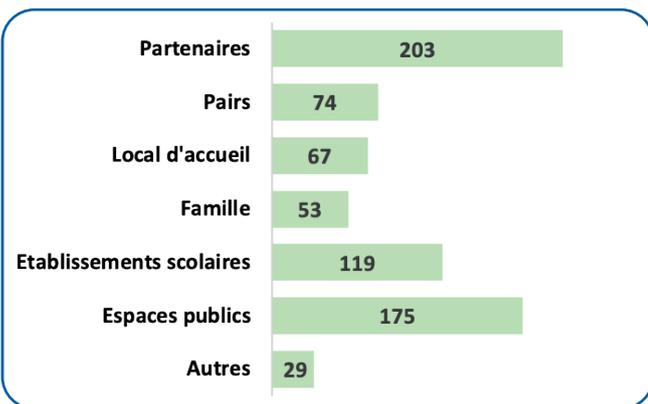
On note cette année une **baisse de la population en accompagnement** avec 57 jeunes de moins pour atteindre un total de 810 jeunes. Cette baisse se répartit de la manière suivante :

16-18 : - 19 jeunes
19-21 : - 33 jeunes
21 et plus : - 18 jeunes

Depuis un an, les tensions de recrutement dans les entreprises profitent aux jeunes en recherche d'emploi. Nos observations croisées avec celles des missions locales du secteur attestent qu'**un plus grand nombre de jeunes accèdent à des emplois**. Notons cependant que cette embellie profite aux plus "employables", accentuant le sentiment de mal-être chez ceux le plus en difficultés et les plus précaires qui n'arrivent pas accéder à un emploi.



Population nouvelle : Contacts - Accompagnements



Origine des nouveaux accompagnements

Population nouvelle

Cette année, les équipes ont rencontré **720 nouveaux jeunes**. Ils représentent près de 46% de la population totale et 41,5% de la population accompagnée. Il y a donc des mouvements importants au sein de nos populations de jeunes.

Ces données montrent, s'il en était besoin, que notre public n'est pas "captif" et que nous ne nous contentons pas de garder les jeunes déjà en lien avec les éducateurs. Nous avons le souci permanent de les accompagner vers le service, la structure, le lieu ... qui leur convient le mieux, ce qui est l'essence même de l'intervention en Prévention spécialisée.

La population globale accompagnée se répartit de manière homogène selon les différentes tranches d'âge, à savoir 30 % chacune. A contrario, la population des **nouveaux jeunes accompagnés** présente un fort déséquilibre avec une **part importante pour les 12-15 ans**.

Cela peut s'expliquer par le fait que si les difficultés peuvent être repérées en primaire, elles explosent au collège avec les effets de l'adolescence comme catalyseur. C'est souvent à ce moment-là que les établissements, les familles ou les jeunes interpellent les éducateurs du territoire.

La délibération cadre du 29 Septembre 2017 par le conseil Métropolitain de Grenoble fixe le public et les missions de la Prévention spécialisée sur l'agglomération.

L'âge ainsi visé est de **11 à 21 ans** avec des attentions particulières envers les jeunes passant du CM2 à la 6ème et les fins de scolarité obligatoire et plus récemment les fins d'obligation de formation.

Il nous faut donc rencontrer les jeunes autour de ces périodes critiques de leur existence afin de les aider à les aborder le plus aisément possible. Pour ce faire, nous avons développé **une offre de partenariat large en direction des établissements scolaires de nos territoires** et plus particulièrement en direction des collèves.

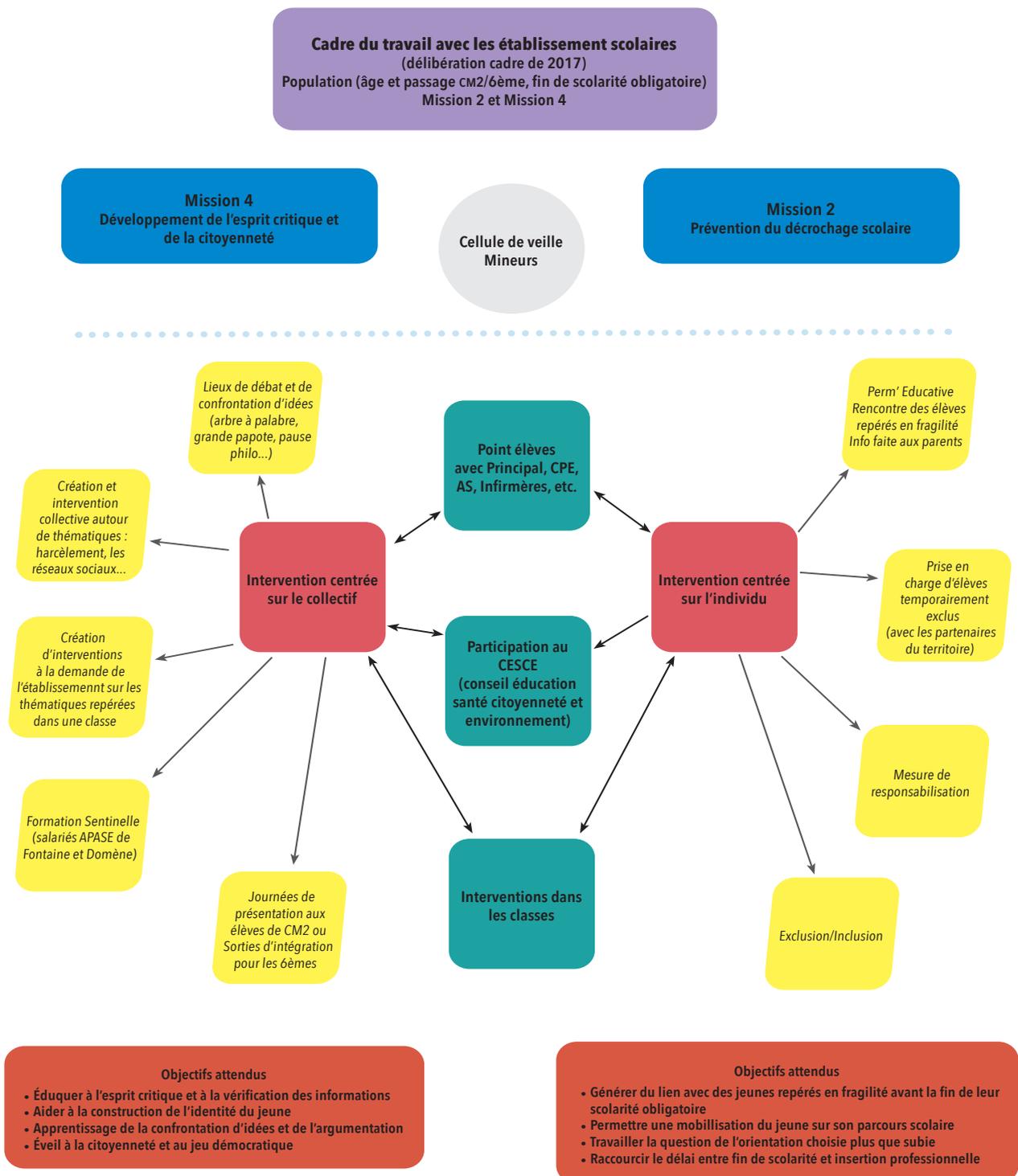
Cette offre trouve son origine dans deux de nos cinq missions prioritaires définies par cette délibération :

- la **mission 2** vise à prévenir les mises en danger, les risques de rupture, de désocialisation, de déscolarisation, de reproduction et de récidive,
- la **mission 4** axe sur le développement de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être en soutenant l'accès à la citoyenneté et aux droits fondamentaux.

Le schéma ci-dessous présente nos actions avec les collèves et montre les deux principales formes d'intervention :

- celles **centrées sur le collectif** qui visent la plupart du temps à répondre à la mission 4,
- celles **centrées sur l'individu** qui elles visent à répondre à la mission 2.

Enfin, il détaille aussi les **instances** auxquelles nous participons dans les établissements et les interactions entre celles-ci et nos interventions.



L'équipe d'Echirolles Ouest travaille en étroite collaboration avec l'équipe éducative du collège.

Nous avons souhaité mettre en place dans le cadre de ce partenariat, des **permanences éducatives** au sein de l'établissement.

Ces temps ont lieu une fois par semaine. Les éducateurs ont priorisé certains objectifs tels que l'offre d'un **temps d'écoute et d'échange, repérer et discuter autour de problématiques ou difficultés rencontrées par les jeunes**. Ce temps peut permettre une poursuite d'accompagnement en dehors du collège si les jeunes et leurs familles le souhaitent. Mais aussi, aborder les questions de l'orientation ou des recherches de stages et enfin, évoquer les activités possibles à faire et construire avec eux (tels que des projets éducatifs), permettant aussi une création de lien.

Les permanences éducatives représentent un **lieu neutre, où la parole du jeune reste confidentielle entre lui et l'éducateur**. Mais nous pouvons être amené si la situation personnelle a un impact direct sur son cursus scolaire, à prendre un temps de concertation

avec les professionnels du collège. Le jeune et la famille sont alors prévenus, dans un souci de transparence et de confiance réciproque.

Les élèves rencontrés dans le cadre de la permanence d'accueil sont généralement orientés par la principale adjointe, les CPE, ou les Assistants d'Éducation. Pour cela, nous proposons de recevoir en moyenne un jeune par heure. Si le temps de rencontre avec l'élève est plus court, nous pouvons alors envisager de rencontrer un ou d'autres élèves qui le souhaitent.

Les élèves accueillis durant ces temps d'échanges sont pour la plupart, des jeunes pour lesquels il existe une forme d'inquiétude. Celle-ci peut concerner différents domaines : la scolarité, le comportement, les absences, les violences, le harcèlement (victime ou acteur), les problèmes familiaux, etc.

Certains élèves peuvent être réticents à la rencontre avec un éducateur de l'APASE mais

un climat de confiance et de respect s'instaure souvent grâce à ces temps d'accueil et d'échange et aussi par nos présences aux récréations et aux abords du collège qui nous permettent **d'être mieux repérés et de favoriser des échanges informels** avec les élèves.

Permanences éducatives Collège Pablo-Picasso

Enfin, nous avons noté sur la fin d'année scolaire 2022, que de nombreuses rencontres avaient donné lieu à une poursuite de l'accompagnement en dehors du collège. Pour certains jeunes, un travail avec la famille a été engagé et pour d'autres, la poursuite du lien éducatif a permis de prévenir l'isolement dans lequel ils se trouvaient. Par ailleurs, **développer la socialisation** chez les jeunes est un objectif important pour nous et c'est ce que nous tenons à poursuivre au travers de ces rencontres. Nous cherchons à maintenir ces liens et en créer de nouveaux.

Chantiers éducatifs

Outil des éducateurs dans l'accompagnement d'un jeune, le chantier éducatif lui permet d'appréhender le monde du travail.

Pour certains jeunes, il constitue une première expérience de travail, avec la signature d'un contrat qui vient définir les exigences du monde professionnel : respect du cadre, des horaires, des consignes, de la hiérarchie...

Pour d'autres, outre l'apprentissage des règles et normes, la période de chantier vient remettre le jeune en activité afin de le relancer dans un parcours d'insertion. Différentes activités sont proposées par **Synergie**

chantiers éducatifs : peinture, espaces verts, restauration, événements culturels, services tels que déménagements, nettoyage...

Le chantier d'équipe

D'une courte durée (d'une demi-journée à 2 jours), il est encadré par un éducateur de l'équipe éducative. "Être avec" et "faire avec" permet à l'éducateur de construire ou renforcer la relation, d'évaluer le jeune dans ses capacités et difficultés, de valoriser des compétences.

Le chantier d'équipe peut être une étape avant de positionner le jeune sur un chantier permanent.

Chantiers permanents

104 contrats signés en 2022
95 jeunes
17 filles et 78 garçons
53 mineurs
42 majeurs

Chantiers d'équipe

109 contrats signés en 2022
91 jeunes
32 filles et 59 garçons
61 mineurs
30 majeurs

Le chantier permanent

D'une durée d'une ou deux semaines, il est encadré par un **éducateur technique** de Synergie.

L'équipe éducative assure l'accompagnement du jeune, avant, pendant et après, en définissant les objectifs avec le jeune, en l'accompagnant à la signature du contrat, en faisant une visite sur le chantier, en étant présent au bilan.

Le **bilan** consiste en une auto-évaluation du jeune et une évaluation de l'éducateur technique sur différents critères. Il met en lumière des compétences, des potentiels et des freins tant dans le domaine du "savoir-faire" que celui du "savoir être".

D'autres chantiers sont proposés directement par certaines communes.

Encadrés par les éducateurs pendant les vacances scolaires, comme sur Seyssinet (3 jeunes), et sur Pont-de-Claix (2 chantiers, 8 jeunes), ils se terminent par une remise de chantier avec un temps officiel, en présence

d'élus et de techniciens.

Les **communes de Saint-Égrève et Saint-Martin-Le-Vinoux**, quant à elles, proposent également des chantiers sur les périodes de vacances scolaires, mais ils sont encadrés par

les **éducateurs techniques de Synergie** avec un accompagnement des jeunes par l'équipe (recrutement, signature des contrats, visite de chantier et remise des chantiers). En 2022, 30 jeunes 16-17 ans pour St-Egrève, et 8 jeunes 16-17 ans pour St-Martin-le-Vinoux.

Parce que l'accompagnement éducatif au cœur de nos pratiques professionnelles est en éternelle évolution, nous avons souhaité organiser une "journée pédagogique" au sein de l'institution autour de ce thème.

L'objectif était de confronter nos représentations, de nous **départir de nos idées reçues** concernant l'accompagnement individuel en Prévention spécialisée, mais également de faire un **état des lieux des réalités de terrain**.

Par ailleurs, l'idée était également de mettre au débat la **formalisation et la traçabilité des accompagnements**. Nous souhaitons avant tout poser les bases d'une réflexion et

de travailler sur les pré-requis. Pour se faire, un travail autour des idées reçues et des réalités de terrain a été proposé aux équipes et plusieurs groupes transversaux ont été constitués afin de répondre aux différentes problématiques avant une restitution générale.

Puis un second temps a permis aux équipes de travailler sur la formalisation des accompagnements en faisant un état des lieux

des différents outils utilisés mais également en se projetant sur ceux à développer. Cette réflexion a permis de travailler sur le constat posé par l'évaluation externe quant aux accompagnements et leur manque de formalisation au sein de notre association. Cette journée a permis de repenser ces questions dans une dimension institutionnelle.

Nous présentons ici une synthèse des éléments échangés lors de la journée.



La 1ère rencontre

Dans la rue ?

La première rencontre peut se faire dans la rue mais pas que... il arrive souvent que les partenaires orientent un jeune vers les éducateurs. De plus, certains jeunes ne sont pas présents dans la rue (les filles, les jeunes isolés,...) ou quand ils y sont, ils ne sont pas toujours accessibles et/ou disponibles. Dans tous les cas, il est important d'avoir à l'esprit : pourquoi serait-il pertinent que la Prévention spécialisée intervienne ?

Le début d'un accompagnement ?

Quand les éducateurs rencontrent un jeune, doit-on forcément aboutir à un accompagnement ? L'accompagnement est un outil de la relation éducative, dépendant des intentions/objectifs de l'éducateur et du jeune. Ce n'est pas nécessairement ce qui est visé dans la rencontre initiale. En premier lieu, la mission c'est la relation éducative.

L'accompagnement Quelles conditions pour que ça fonctionne ?

Etre disponible : disponibilité physique, temporelle et psychique
Bien différencier disponibilité et immédiateté. Il est parfois important de savoir différer.

Nécessité éducative de ne pas répondre immédiatement, de ne pas coller à la demande.

Que revêt pour un professionnel le fait d'être joignable en dehors de son temps de travail ? Qu'est-ce qui permet la disponibilité psychique ?

L'importance d'un travail en équipe : pouvoir prendre appui sur ses collègues et sur son chef de service, ne pas être la seule référence pour le jeune.

Prendre le temps, laisser du temps

Temporalité de la rencontre (du temps pour faire connaissance, appartenir à l'environnement de chaque jeune rencontré tout en introduisant du nouveau, de la découverte, du changement).

Temporalité d'évaluation (évaluer la demande, comprendre ce qui se passe pour chaque jeune, considérer l'environnement (familial, social, culturel), repérer les points d'appuis, les entraves, les potentialités de chacun afin de proposer un accompagnement sur mesure).

Temporalité de l'accompagnement (que les jeunes puissent élaborer leurs solutions, expérimenter). Trop devancer, avoir trop d'intentions, donner des solutions : risque d'échec et de déception.

Travailler sur soi

Résister à la normalisation sociale tout en soutenant le "vivre ensemble" par l'abord du droit commun, des codes de la société.

Ne pas se laisser attraper par les injonctions possibles des partenaires.

Un lien d'attachement singulier au service de l'accompagnement

Cependant, le risque d'un "trop" d'investissement, d'une difficulté à lâcher l'accompagnement existe pour le jeune (difficulté à aller vers d'autres professionnels) et pour le professionnel (difficulté à passer le relai).

Des garde-fous existent, le travail d'équipe, les réunions d'équipe, les analyses de la pratique, qui se soutiennent du cadre institutionnel et missionnel et tentent de repérer le "trop" et de soutenir la "juste distance" professionnelle.

Un travail partenarial : si le partenariat est essentiel permettant la "complémentarité" des pratiques, la multiplication des professionnels autour d'une situation peut avoir un effet de saturation pour le jeune.

Fin de l'accompagnement

La fin ?

Il existe des raisons logiques de fin d'accompagnement : âge, changement de territoire, orientation vers d'autres structures.

Mais également d'autres raisons en lien avec l'accompagnement lui-même : évitement, rupture du côté du jeune ou le jeune n'a plus besoin.

La poursuite ?

L'évolution de la situation d'un jeune peut entraîner de nouveaux besoins, de nouvelles demandes.

Comment sont analysées les ruptures ?

Comment sont décidées, formalisées et nommées les fins d'accompagnement lorsque le jeune n'a plus besoin ?

Mise en tension : Travail de rue / Accompagnement individuel - Rue / Local

L'équilibre entre travail de rue et accompagnement individuel est fragile.

"Les situations complexes prennent du temps", "Les accompagnements des scolaires demandent du temps sur des plages "hors scolaires".

Les créneaux qui semblent plus propices au travail de rue (soirs, mercredis, samedis) peuvent être occupés par des accompagnements.

Par ailleurs, la rue et le local sont 2 modalités importantes, intéressantes et complémentaires. Chacune répond à un besoin, présente des avantages et des écueils :

- la rue : on est sous le regard, là où sont les jeunes,
- le local : un lieu, sécurisant, contenant, un lieu pour trouver les éducateurs, un lieu pour se poser.

Le local n'est pas forcément une obligation. En revanche, il peut être important d'avoir un lieu.

Le confort amené par le local peut rendre plus difficile l'ouverture d'esprit pour imaginer des accompagnements dans la rue. "Quand tu n'as pas de local, tu n'as pas le choix, tu es plus dans la rue. Cela entraîne une modification de la pratique. On fait encore plus partie du paysage".

Cette année, 3 équipes se sont impliquées dans des séjours familles qui se sont déroulés pendant l'été. Chaque projet a sa particularité avec des modalités de prise en charge différentes, des partenariats divers, des propositions d'activités, etc. mais tous ont pour toile de fond le soutien à la parentalité.

Des objectifs communs se dessinent :

- * sortir des contraintes et difficultés du quotidien pour se retrouver, se ressourcer, se détendre en famille,
- * rencontrer d'autres familles, créer des solidarités et des échanges entre parents,
- * favoriser le lien parent-enfant et leur permettre d'accéder à des temps de loisirs partagés.

L'équipe encadrante est présente pour aider à l'adaptation et à la connaissance d'un nouvel environnement. Garante du cadre, elle est disponible et à l'écoute pour faire que ce séjour soit l'occasion d'échanges et de convivialité. Dans cette optique, des activités collectives, culturelles et festives sont proposées aux familles et/ou aux enfants et adolescents. L'éducateur s'adapte aux capacités d'autonomie et aux besoins

d'accompagnement des familles. Si nécessaire, il peut apporter un **étayage éducatif** et/ou intervenir comme **tiers médiateur** dans les relations intra-familiales et entre familles.

Ainsi, **1 éducateur de l'équipe Villeneuve Echirolles** a participé à un séjour famille à la Motte-d'Aveillans, dans le cadre des "Vacances apprenantes", avec le service Éducation et le service Jeunesse de la ville. **1 éducatrice de Seyssinet** est partie en Ardèche avec des professionnels du CCAS. **2 éducateurs de Fontaine** ont accompagné ce projet avec la MDH et le SLS, avec des actions d'auto-financement.

Grésivaudan - Prévention éducative

Les caractéristiques de la population accompagnée n'évoluent que très peu cette année malgré un renouvellement de 43%.

qui peuvent les amener à des passages à l'acte aut centrés plus ou moins grave (scarification, troubles alimentaires, tentatives de suicides, etc.). Nos professionnels doivent intervenir auprès de parents sujets à de très grandes angoisses et interrogations, dans **un contexte d'accès aux soins rendus très difficile par le manque de soignants**.

régulièrement les questions de harcèlement direct et/ou sur les réseaux sociaux. Ou encore des orientations dans le parcours scolaire, refusées ou non abouties, qui amènent les jeunes à se confronter à des attentes ou des exigences scolaires auxquelles ils ne peuvent pas répondre.

La deuxième problématique est représentée par le **décrochage scolaire et l'absentéisme massif de la part de collégiens**. Là encore, il nous faut comprendre les raisons de cette problématique et adapter, avec nos partenaires, les accompagnements proposés. Les origines de cette problématique peuvent être très diverses, mais nous y retrouvons de plus en plus

Nous parions que l'arrivée de la **Maison des Ados** sur le territoire et les différentes actions de prévention et de repérage du décrochage vont permettre un mieux-être pour les jeunes et leurs familles que nous accompagnons au quotidien.

606
jeunes en
relation
31 % de filles

La relation du jeune à sa famille, la santé psychique et les questions de scolarité et d'insertion sont les trois thématiques majeures dans nos accompagnements.

504
jeunes en
contact
30 % de filles

La **santé psychique**, occupe une place importante dans les accompagnements et l'équipe accompagne des jeunes en grand mal-être ou avec de grandes fragilités

103
jeunes
accompagnés
34 % de filles

En avril 2021, l'APASE s'est vu confier par l'État, le dispositif des "Bataillons de la prévention".

«Bataillon de la Prévention»

En Isère, c'est le **quartier de la Villeneuve d'Echirolles, quartier QRR (Quartier de reconquête républicaine)**, qui a été ciblé par ce dispositif, avec une dotation de 6 postes de travailleurs sociaux. L'équipe éducative en place composée de 3 ETP financés par la Métro, se voit donc constituée de 9 professionnels au total. La mise en œuvre concrète de l'expérimentation, "Les Bataillons de la prévention spécialisée" s'est faite progressivement à partir de juin 2021, du fait de difficultés de recrutement. En effet, nous nous sommes heurtés à une **pénurie massive de travailleurs sociaux**, toutes formations confondues, sur le marché du travail.

L'augmentation des moyens, en termes de présence d'éducateurs, a entraîné de fait une plus grande visibilité de l'équipe auprès du public ainsi qu'une présence renforcée en direction des différents partenaires. Ce travail de "tissage de liens" est très important car il permet aux éducateurs de s'inscrire dans l'environnement quotidien des jeunes, d'être

repérés comme des personnes ressources, des adultes repères. **Cette présence quotidienne a généré de multiples contacts avec des jeunes et des parents donc des demandes directes à l'équipe**.

De plus, la participation aux actions partenariales a pu être amplifiée. Le partenariat sur le versant collectif s'est mis en place avec le service Jeunesse, le service des Sports, le service Prévention Ville et la MJC au travers d'actions de proximité sur l'espace public (deux à trois fois par semaine), des temps d'accueil à la Butte (deux fois par semaine), des soirées, des sorties proposées aux jeunes et aux familles. Les **actions de proximité sur les différents points névralgiques des quartiers sont pensées avec les partenaires pour se réapproprier des espaces** où sévit le trafic de stupéfiants et offrir aux enfants et aux jeunes, des espaces de loisirs sécurisés.

Le partenariat s'est développé également avec le **collège Jean-Vilar, avec 2 conventions** permettant à l'équipe de prendre en charge

des élèves sur des mesures de responsabilisation et de tenir une permanence d'accueil au sein du collège 1 fois par semaine.

La **gestion des ressources humaines a représenté un véritable défi** : recrutement, arrivées échelonnées, stabilité d'équipe, coordination importante et chronophage au vu du nombre de professionnels. De plus, la multiplication des intervenants sur le territoire nécessite une coordination fine. L'enjeu est de travailler en complémentarité avec d'autres professionnels sur des axes communs, avec chacun sa mission, sa spécificité et ses compétences.

À l'automne 2022, nous avons fait la proposition à l'État de **privilégier la temporalité plutôt que le nombre pour l'année 2023** : soit 2 postes pour 3 ans par exemple plutôt que 6 sur une année. En effet, la question de la temporalité est primordiale en Prévention spécialisée afin de construire une relation de confiance permettant un étayage éducatif auprès des jeunes et de leur famille.

A ce jour nous n'avons pas encore eu de retour sur cette proposition.

Madame M. a 77 ans, elle s'est inscrite sur le projet Colo apprenantes avec ses deux petites filles. Très exubérante, elle prend beaucoup de place dans le groupe de parents. Elle s'exprime avec un ton assez haut et un sens de l'humour très agréable.

Lors de la première activité d'accueil autour d'un photo langage, elle est submergée par des émotions lorsqu'elle évoque sa vie et la charge de stress en relation avec sa place de grand-mère. Elle explique sa détresse face aux soucis qu'elle se fait pour sa famille et cette situation lui paraît insurmontable. Le groupe de parents, dans une dynamique de bienveillance, lui témoigne son soutien avec des gestes de réconfort et d'amitié.

(...) L'émotion suscitée par cette attention a généré un élan de marques d'affection et cette dame a dit s'être sentie "vivante", revalorisée et reconnue à l'issue de ce séjour. Ses petites filles ont également été très touchées par l'image de leur grand-mère rayonnante. Lors de notre rencontre sur le territoire de la Villeneuve, elle explique que ce séjour a contribué à retrouver un équilibre positif. De plus, elle sollicite mon aide afin d'accompagner la scolarité de sa petite-fille, marque de confiance et de relation établie durant le séjour à la Motte-d'Aveillans.

Équipe Echirolles Villeneuve



(...) Cette proximité m'a permis de vivre le quotidien avec eux. J'ai pu partager des temps d'activités avec les jeunes tels que la baignade, le canoë, les sauts dans l'Ardèche ou encore l'atelier pain. Cela m'a permis de percevoir comment ils pouvaient évaluer le risque ou suivre des consignes lors des sauts par exemple. Le partage de ces activités avait un double impact. Lors des baignades, j'ai pu être interpellée par certaines peurs exprimées par les mamans même si leurs enfants étaient en sécurité. C'est lors de temps de pause-café, autour d'un repas ou de promenade, que j'ai pu échanger avec les mamans autour de leurs anxiétés et de leurs inquiétudes. La proximité a permis de créer une solidarité entre les familles venant de cultures et d'horizons différents.

J'ai remarqué que je pouvais avoir différents rôles, parfois médiatrice entre l'enfant et la mère ou entre les familles, parfois un relai dans la prise en charge des jeunes sur des activités ou encore une position d'écouter. Ce camp m'a permis de vivre et de participer pleinement au quotidien des familles et de soutenir certaines dans leur fonction parentale.

Équipe Seyssinet



(.....) Lors de camps avec des jeunes, le rôle des éducateurs est bien défini avec des objectifs éducatifs. Que ce soit créer ou renforcer du lien pendant les temps passés avec ses jeunes, l'éducateur est responsable des jeunes, on pose le cadre.

Lors de ce camp famille, l'enjeu délicat pour l'équipe était d'être présente auprès du jeune mais ne pas remplacer le parent. Le but étant de lui donner confiance et de le soutenir dans sa fonction. Comment allions nous prendre cette place ?

(....) Arrivés à Massacan, ce n'est pas faute d'avoir répété que les enfants étaient sous la responsabilité du parent, un jeune va voir le responsable du site : "on peut dormir à la belle étoile, j'ai vu avec Rémy et Caroline" !!

Puis, une maman nous sollicite pour pouvoir aller seule au marché et savoir si on peut surveiller ses enfants. Première réaction : nous n'étions pas une solution de garde et comment ferait-elle si nous n'étions pas là ? Et, en même temps, comment laisser un peu d'espace et de répit à cette maman qui en a peu tout au long de l'année ? Cela a été discuté avec elle. Des solutions ont été trouvées entre elles : un plus grand qui gère les autres ou une autre maman pour les surveiller. La solidarité était présente et nous

étions là en toile de fond.

Pendant la séance cinéma en plein air, une maman avait perdu son enfant, il s'est avéré qu'il était là, devant l'écran. Mais, prise de panique et de peur, elle a emmené ses deux enfants dans une colère excessive. Nous avons pu jouer un rôle de médiation pour l'apaiser.

Le troisième jour, une randonnée au bord des calanques a été proposée. Au départ, peu de mamans se sentaient capables, nous avons insisté, les avons rassurées et ainsi réussi à emmener plusieurs familles dans ce parcours chaotique. Mamans et ados se sont retrouvés dans un périple, à marcher sur les rochers en bord de mer. Ce temps a marqué les enfants. Ils ont pu voir leurs mères d'un autre œil, dans des situations improbables, un lien de solidarité s'est créé.

Les jeux à la plage et dans l'eau ont permis de créer une belle dynamique entre jeunes, professionnels et parents, un plaisir partagé.

Les soirs, les jeux de société ou d'extérieur tel le badminton, le jeu du loup garou, le babyfoot, nous ont permis de passer des temps forts avec les jeunes. Par notre présence, nous autorisons le parent à faire confiance à son ado et ainsi accepter à ce qu'il rentre plus tard dans la chambre. Et

nous retrouvions pleinement notre rôle d'éducateur, à encadrer des jeunes ! Les parents pouvaient discuter ou dormir sereinement et en confiance. L'équilibre de notre place entre jeunes et parents avait été trouvé !

Sortir du quotidien, s'aérer et vivre autre chose avec leurs enfants.... Le temps des vacances, mettre de côté le plus grand incarcéré, les violences d'un ado, le placement à venir de son fils, le chômage, l'attente d'un statut administratif, la maladie, la précarité financière... Toutes ces problématiques sur lesquelles nous les accompagnons à l'année.

Le temps d'un séjour, se dire que malgré les difficultés, ces familles ont eu accès à des vacances, et qu'elles puissent se permettre, s'autoriser à y accéder.

Créer des temps parents-enfants hors de leur quotidien, tel était notre objectif, ainsi que rassurer ces mamans, et leur montrer leur capacité pour l'après. Le bilan reste positif avec l'envie d'aller plus loin : partir seules ou en groupe d'amis avec leurs enfants.

Équipe Fontaine

Le dispositif du PRE accompagne des enfants qui présentent des fragilités sociales, familiales et scolaires afin d'éviter des situations de décrochage scolaire.

Programme de Réussite Educative

Echirolles - PRE 2/16

L'équipe est composée de 3 éducatrices de l'Apase, référentes de parcours dont une travaille spécifiquement en direction des collèges.

La coordination globale du dispositif est assurée par une coordinatrice du service éducation de la ville d'Echirolles. Elle est garante de l'instance EPSE, (équipe pluri-disciplinaire de soutien élargie) laquelle valide les entrées dans le cadre

de ce dispositif.

Les orientations vers le PRE émanent très massivement des établissements de l'Éducation nationale, et très peu d'autres instances associatives, médicales ou sociales.

Depuis novembre 2022, dans le cadre de l'élargissement de la **Citée éducative**, 3 écoles ont intégré le dispositif avec pour effet l'augmentation de 30 % du temps éducatif.

Accompagnements 2022

	Primaire		Collège	
	Filles	Garçons		
Filles / Garçons	27	34	23	29
Total niveau	61		54	
Total	115			

Origines des situations accompagnées en 2022

	Éducation Nationale	Secteur social	Secteur sanitaire	Parents
Primaire	57	1	2	1
Collège	44	0	3	7

Origines des nouveaux accompagnements

	Éducation Nationale	Secteur sanitaire	Parents
Primaire	17	2 (CMP)	0
Collège	6	1 (CMP)	1

St-Martin-d'Hères - PRE 15/18

L'année 2022 fut une année de doute et de reconstruction de l'offre de PRE 15/18 ans. De doute quant aux financements et à la continuité de cette prise en charge suite au retrait des financements de la Région AURA. De reconstruction aux vues des évolutions légales et locales pour les jeunes de 15 à 18 ans.

Il nous fallait réfléchir à l'adaptation de ce dispositif au regard de l'obligation de formation pour les 16-18 ans. Celle-ci a entraîné l'apparition de nouveaux parcours de remobilisation pour les mineurs des Missions locales. Nous avons donc décidé de recentrer notre proposition d'accompagnement pour les jeunes scolarisés rencontrant des difficultés, renouant ainsi avec la philosophie portée par le PRE 2/16ans.

Au niveau de l'agglomération, dans la suite de l'expérimentation de la **Citée éducative** de Grenoble, le PRE 16-18 a été élargi aux jeunes de 15 ans. En effet, nous sommes confrontés à des collégiens de 3ème redoublants pour qui les questions d'orientation et de remobilisation sur un parcours scolaire se posent et à qui nous ne pouvions pas proposer grand-chose.

Depuis la rentrée 2022, le **PRE 15/18ans de SMH appuie son Équipe Pluridisciplinaires de Soutiens (EPS) sur la Cellule de Veille Mineurs (CVM)** où sont présents les représentants des collèges et du lycée de la commune, la Mission locale, le Département et le service Jeunesse de la Ville.

Ce fonctionnement, lancé en septembre 2022, a nécessité un gros travail de présentation aux établissements pour qu'ils s'approprient le dispositif. Le résultat 2022 est bien en dessous de nos espérances avec 3 parcours seulement. Cependant, le début d'année 2023 se montre dynamique et le **travail partenarial engagé avec le lycée Pablo-Neruda** dans le repérage et l'accompagnement d'élèves en fragilité nous conforte dans nos choix.

Eybens - PRE 2/16

L'appel à projet de la Commune d'Eybens pour la référence de parcours dans le cadre du PRE a été renouvelé avec un marché pluriannuel. L'Apase a été reconduite sur l'exécution de cette mission. Nous assurons la référence de parcours pour une vingtaine d'enfants et/ou d'adolescents de la commune sous l'égide de la coordinatrice municipale.

Après une première année de mise en place de la nouvelle organisation centrée autour des fiches de saisines et des Équipes Pluridisciplinaires de Soutiens Élargies, nous réfléchissons avec le Département et l'Éducation nationale à la **construction d'une journée de formation pour les différents professionnels du territoire**. Celle-ci aura comme objectif de présenter les différentes solutions de prises en charges existantes dans chaque institution et leurs complémentarités afin de faciliter le travail de repérage et d'orientation des élèves en difficultés.

En effet sur cette première année, nous avons dû étudier 90 situations pour en accompagner finalement un peu moins d'une quinzaine. Le travail de défrichage et d'analyse des demandes a été énorme pour la coordinatrice et la référente pouvant ralentir la prise en charge de certains enfants.

Nous pensons que si chaque professionnel du territoire a une **meilleure connaissance et maîtrise des dispositifs proposés**, les orientations se feront plus justement et rapidement, évitant ainsi des délais de prise en charge préjudiciables.



De Marie... à Léo

1° RDV

Un papa et sa fille de 15 ans sont côte à côte dans la salle d'attente. Je les accueille ensemble. **"Je sens de la souffrance, dit le père, depuis un an, elle est en recherche d'identité : changement de look, de copains... Je ne veux pas qu'on la catégorise comme une fille à problèmes... C'est un passage. On a un lien de confiance, on s'aime."**

Marie seule, me dit que c'est sa médecin qui l'a orientée vers la MDA, pour exprimer ce qui la fait souffrir. Elle s'est confiée à elle. Elle est sous antidépresseurs depuis une semaine. **"Je me sens garçon, ça me fait souffrir... J'ai peur que ma famille ne m'accepte pas, qu'ils ne me voient pas telle que je suis... Je l'ai dit à ma mère il y a trois mois, elle a mal réagi... L'an dernier j'ai fait une TS (tentative de suicide), j'ai parfois des idées suicidaires, je me scarifie... Par périodes ça va... depuis le traitement c'est mieux."**

Quand je l'interroge sur ses points d'appui, beaucoup de choses arrivent : des amis qui la comprennent et l'acceptent, la pratique de l'équitation depuis 3 ans, le dessin, la musique partagée avec son père... **"Le plus dur c'est l'idée de le dire à mon père, de prendre le risque de briser le lien, qu'il me voit différemment."**

Je lui signifie ma préoccupation pour elle, mon alerte sur ses mises en danger... j'évoque le fait que si les choses ne s'améliorent pas, je devrais en informer ses parents... Elle est mal à l'aise avec cela... Je la rassure, en lui disant que nous pouvons nous donner un peu de temps, voir comment le traitement fait son effet. Quand on évalue son niveau de bien être sur une échelle, elle est à 6 ou 7 sur 10.

Pour qu'il y ait une amélioration, il faudrait

qu'elle puisse parler à son père... Je lui dis que cela peut se faire en ma présence à la MDA, si elle le souhaite.

Elle est d'accord pour revenir la semaine prochaine, après le rdv avec son médecin. Nous convenons que cet engagement est important, que si elle ne revenait pas, je devrais alors informer son père sur les dangers repérés.

2° RDV : Père et fille

Premier temps avec Marie seule. Le traitement fait son effet : plus d'idées noires, pas de scarifications, elle y pense mais n'a pas besoin de passer à l'acte. Marie exprime clairement son besoin que je l'aide à le dire à son père, ici à la MDA. Nous construisons ensemble comment aborder cela avec lui, préparons le rdv où elle lui dira les choses d'ici 3 semaines.

Avec le père, je reprends ses propos du premier RDV... je lui dis : **"vous aviez bien compris que Marie souffrait et qu'il y avait une question d'identité... c'est ce qui se travaille ici, il faut encore un peu de temps à Marie pour vous en parler"**.

Le père n'est pas questionnant, il est d'accord pour le RDV.

3°RDV : Père-fille, ensemble

M. rentre seule. Elle ne va plus en cours, ne supporte plus le regard des autres élèves. Cependant, elle ne veut pas lâcher l'école...

Le médecin continue de prescrire le traitement, il a rajouté des anxiolytiques. M. sait que c'est le traitement qui la soulage... mais que sans lui, la souffrance serait toujours là. Je la sens fébrile, elle sait que ce rdv a été prévu pour qu'elle puisse parler à son père, tremble devant cette échéance imminente... Je la rassure sur le fait que les choses sont déjà bien introduites avec son papa : il sait qu'elle va lui parler et

qu'il s'agit d'une question d'identité... Nous convenons que je démarre l'entretien sur les peurs de M. Elle pleure, impossible pour elle de se lever... Je vais chercher son père.

Son père entre et voit les yeux rougis de M., observe les tremblements de ses mains... Je prends le temps de dire combien M. a besoin de lui parler et combien elle a peur de son jugement et surtout de le voir s'éloigner d'elle... **"Je ne juge pas, je ne suis pas parfait, mais je suis prêt à tout entendre"**

Alors M. se lance. **"Je me questionne sur mon genre. Je suis un garçon... je l'ai déjà dit à maman."**

Le père dit : **"le genre ce n'est pas un choix, c'est une question très intime. Je suis là pour t'accompagner... Comment ça se traduit là tout de suite ?"**

M. : "je veux être un garçon, mon nouveau prénom c'est Léo". Le père : "Ce n'est pas facile à entendre mais je ne vais pas rester campé sur mes positions... J'ai envie que tu ailles bien. Est-ce que c'est pour ça que tu ne veux plus aller au lycée ?"

Le père fait des liens, comprend... Il dit que le médecin proposait une hospitalisation... il se questionne sur la temporalité. Il pense que maintenant que M. s'est confiée, il a envie de pouvoir continuer les échanges, pas de la voir s'éloigner.

Concernant la MDA, pour M., c'est clair, l'objectif est atteint... elle a pu parler à son père. Elle ne souhaite pas revenir. Je perçois un grand apaisement dans son regard et son corps a cessé de trembler.

Je dis que la porte de la MDA reste ouverte si besoin et notamment aux parents. Le père entend et acquiesce.

L'Apase, c'est aussi...

L'Apase est aussi administrateur des associations partenaires suivantes :

- Mission locale Sud-Isère
- Mission locale St-Martin-d'-Hères
- Mission locale Drac-Isère-Vercors
- Point d'eau
- Solidents

Depuis 2022, un groupe de travail constitué d'administrateurs de l'APASE et de salariés a été constitué. La création de ce groupe est venue du constat que la **Prévention spécialisée est au croisement de différents axes.**

Ainsi, sur le terrain, les équipes sont amenées à réaliser des diagnostics de territoire. C'est à leur lumière que nous percevons parfois les manques

ou l'inadaptation d'un dispositif aux réalités des publics. C'est donc dans ce sens que ce groupe de travail interne est amené à réfléchir et à construire autour de la création de nouveaux services adaptés à un public qui ne trouve pas toujours sa place dans le droit commun.

Groupe TIC

Ce groupe de travail, initié il y a 10 ans, est une instance de réflexion, de propositions, d'action et de transmission à l'ensemble du personnel des évolutions liées aux **nouvelles techniques de communication**. Il est ouvert à tous les salariés, quelle que soit leur fonction.

En 2022, l'association a décidé d'**harmoniser les pratiques numériques pour être en phase avec le public**. Il a donc été décidé de prendre le temps d'un diagnostic institutionnel afin de mesurer le degré de pratique numérique, notamment pour les **réseaux sociaux**.

Cette évaluation a pu montrer un fonctionnement inégal d'une équipe à l'autre mais également d'un éducateur à l'autre avec, toutefois, une large majorité de professionnels sensibilisés à cet environnement et à l'usage des RS.

A la lecture de ce constat, l'association s'est engagée dans une dynamique nouvelle sur l'usage des outils numériques, identifié comme axe de travail incontournable.

Pour ce faire, un temps d'échange inter-équipes sur les pratiques s'est décliné avec 3 aspects :

- le lien numérique avec le public,
- communiquer sur l'activité de l'équipe et de l'association,
- accompagner la pratique des jeunes et prévention des risques.

La synthèse de ce temps d'échange nous permettra d'accélérer ce processus afin d'engager institutionnellement une "Apase connectée 2.0", de mettre en place des temps de formation, individuelle ou collective, en privilégiant les ressources internes (**Promeneur du net, service documentation, charte de fonctionnement** etc...).

Ainsi, certains membres du groupe TIC ont pu participer au **colloque annuel de la CNAPE intitulé "Société 2.0 ? : quelles pratiques en Prévention spécialisée ?"** abordant largement les usages des réseaux sociaux. Les interventions et les échanges entre professionnels ont mis en évidence le nécessaire parcours d'appropriation par les éducateurs de ces nouvelles pratiques de "rue numérique", nouveaux modes de relation connectée et outil incontournable, parmi d'autres, de la relation éducative.

Permettre la formation et la veille sectorielle a toujours été une priorité pour notre association. En effet, il est nécessaire de maintenir une dynamique de réflexion individuelle et collective auprès des professionnels afin de les outiller sur l'émergence de nouvelles problématiques, l'évolution des politiques publiques et de développer des compétences nécessaires dans la réalisation de la mission, mais aussi pouvant répondre aux obligations du droit du travail.

Ainsi, des salariés ont pu cette année participer à des journées de formation ou de réflexion abordant des thématiques traversant leur pratique professionnelle telles que **l'usage des outils numériques et notamment les réseaux sociaux** ("Société 2.0, quelles pratiques en prévention spécialisée ?", journées CNAPE) et **le travail de rue**, fondement de la Prévention spécialisée ("Le travail de rue aujourd'hui" journée du CNLAPS).

L'ensemble des salariés de l'association a également pu bénéficier d'un **temps de sensibilisation d'une matinée, consacré à "l'évolution des normes de genre", thématique régulièrement abordée avec les jeunes** dans les accompagnements.

Les équipes de l'Apase ont aussi participé à un **temps de formation et d'échanges organisé par le Service enfance famille (SEF) du Département pour une présentation des évolutions législatives de la protection de l'enfance et de sa mise en œuvre par ses services**. Au programme : cadre juridique des missions (ASO, PMI, ASE), définition d'un enfant en danger, organisation départementale de la protection de l'enfance, rôle des professionnels, informations

Se former

préoccupante, signalement et prestation ASE... Nous avons également proposé aux éducateurs de **se former à l'approche centrée solution (ACS)** afin de diversifier leurs outils en matière d'accompagnement éducatif. 10 salariés ont participé à une initiation à l'ACS sur une durée de 3 jours.

Enfin, dans le cadre des risques professionnels, tous les salariés de l'APASE ont pu bénéficier de la **formation au PSC1** (prévention et secours civiques niveau 1). 10 nouveaux salariés ont été formés et 18 autres ont effectué une session de recyclage.



Le 4 juillet 2022, l'Apase était copartenaire avec SOS Jeunes Pousses de l'organisation d'un tournoi gaming Fifa sur St-Martin-d'Hères. Objectif ? Sensibiliser les jeunes des quartiers aux métiers du numérique et leur faire prendre conscience de leurs talents issus du jeu vidéo. Cette journée a rencontré un grand succès et a été soutenue par de nombreux partenaires, institutionnels et privés

Association pour la Promotion de l'Action socio-Educative - 11 rue Paul Eluard - 38600 FONTAINE - www.apase38.fr

Directrice
Marie-Noëlle TOIA

Psychologues
Julie CALVEYRAC
Virginie FARA

Chefs de service
Nadia CHADI
Linda EL-HADDAD
Olivier MARAIS
Emmanuel OBLINGER

Documentaliste
Muriel MARZE
Comptable
Laurence COULOMB

Assistantes de direction
Sophie AMARA
Dominique PELLETIER

Agent de service intérieur
Geneviève TREILLE